



Assemblée générale

Vendredi 6 mars 2009

Le vendredi 6 mars 2009, à 18h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association « Solidarité en Créonnais » dans la commune de La Sauve Majeure, sur convocation de la Présidente.

Il a été établie une feuille de présence, par collège, signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Madame la Présidente remercie la municipalité de La Sauve Majeure de mettre locaux et matériel à disposition de l'association.

Elle rappelle que seuls les membres adhérents individuels du collège 1 et les représentants des associations adhérentes du collège 2 ont droit de vote.

Conformément aux statuts l'ordre du jour a été fixé en Conseil d'administration.

Un tiers des membres actifs est nécessaire pour ouvrir la séance, soit 1/3 de 82 adhérents :28

Présents du collège 1 : 32 ; 13 sont excusés

Présents du collège 2 :16 ; 6 sont excusés

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

De plus on ajoutera 3 pouvoirs au décompte des votants.

Suzette GREL présidente, demande de ne pas procéder au renouvellement des membres du Conseil d'administration élus depuis 3 mois seulement. Proposition acceptée à l'unanimité.

Les activités 2008 correspondantes aux objectifs et aux orientations définis dans le dossier de demande d'agrément sont présentées et commentées par l'équipe des professionnels. Un dossier est remis à chaque participant et sera annexé à ce compte-rendu.

Le rapport d'activités 2008 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Pierre Gachet, président en 2008, commente le compte d'exploitation 2008 établi par Florence Ovejero/Ballot comptable de l'association. Un exemplaire est remis à chaque participant.

Ce compte fait apparaître un excédent de 362€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

- **Le centre socioculturel du Créonnais :**

Madame la présidente rappelle que l'agrément « animation globale et coordination » est attribué pour la période du 22/01/2009 au 31 /12/2012. Des nouvelles activités seront engagées en 2009 en améliorant ce qui a été mené en 2008, particulièrement les axes dits de transversalité comme l'accueil et la communication et en respectant les désirs affichés du territoire.

- **Les axes de travail 2009**

Quatre commissions de réflexion et de travail sont proposées et les participants sont invités à s'inscrire :

- soutien à la vie associative
- éducation populaire
- Projets solidaires
- communication

Les principales actions 2009 sont présentées par les professionnels du centre socioculturel :

- forum de l'emploi saisonnier inter BIJ-PIJ du Pays cœur entre- deux-mers
- Appui du dispositif « envie d'agir »
- Organisation du carnaval avec les associations du territoire
- développement d'ateliers
- parcours découverte culturel en partenariat avec la MDSI
- organisation d'une activité en soutien de la fonction parentale
- mise en place d'un point information vacances (PIV)

Ce programme 2009 est adopté à l'unanimité.

- **Le personnel**

Madame la présidente rappelle que des obligations découlent de la charte départementale des centres sociaux et socioculturels et en particulier l'application de la convention collective correspondante.

A l'unanimité les votants de l'assemblée générale acceptent que le bureau travaille sur les modalités d'application de cette convention concernant :

- Anna BOSSUET
- Frédéric FOUCAULT
- Sandra OLIVAUD
- Anne-Cécile TATARD

Il est rappelé que Sylvie PICARD, animatrice titularisée de la FPT est mise à disposition par la Communauté de communes du Créonnais.

Suzette GREL tient à féliciter tout le personnel pour son implication, ses initiatives et sa capacité à accueillir le public.

- **Budget prévisionnel 2009**

Madame la présidente présente ce budget qui s'équilibre autour de 186 710,00€. Elle insiste sur le fait que les charges de personnel sont en augmentation notable suite à l'agrément « centre social », mais que les subventions répondant aux règles de financement devraient permettre de financer la fonction pilotage .

Elle précise à nouveau le montant des adhésions, à savoir 3€ pour les adhérents individuels et 10€ pour les associations, et invite les retardataires concernés par la vocation sociale globale, familiale et d'insertion du centre, à adhérer.

Le budget 2009 est adopté à l'unanimité.

Après avoir remercié les participants de leur présence et de leur collaboration, invitation leur est faite à prendre le verre de l'amitié dans une ambiance musicale que des jeunes du territoire ont su leur faire apprécier.

Fin de la séance à 20h30.

La Présidente,

SUZETTE GREL

La secrétaire adjointe,

CATHY GALLO